

**AVIS PUBLIC
APPEL D'OFFRES**

**S2015-22
SERVICES TECHNIQUES EN INSPECTION FONCIÈRE**

Dans le cadre de ses responsabilités en matière d'évaluation foncière, la MRC des Laurentides demande des soumissions pour la fourniture de services techniques en inspection résidentielle pour une durée de trois (3) ans.

Documents disponibles pour la préparation de la soumission

Les personnes et entreprises intéressées par ces contrats peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1-866-869-7326 ou en consultant le site internet www.seao.ca

Description du mandat

Sommairement, le mandat consiste à fournir les services techniques requis pour l'inspection d'immeubles résidentiels dans le cadre des travaux du service de l'évaluation foncière de la MRC des Laurentides notamment le maintien de l'inventaire et la mise à jour. Les données recueillies permettront d'effectuer le calcul de la valeur foncière et l'informatisation des données pour chaque dossier concerné, et ce, en conformité avec les normes et exigences du MAMOT, de l'Ordre des évaluateurs agréés et de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

Date de réception et d'ouverture des soumissions

Les soumissions doivent être adressées à M^e Katia Morin, directrice du service juridique et des ressources humaines, et être reçues au bureau de la MRC des Laurentides, situé au 1255, chemin des Lacs, Saint-Faustin-Lac-Carré (Québec) J0T 1J2 dans une enveloppe cachetée avec la mention « *Soumission n^o S2015-22 : Services techniques en inspection foncière* », et ce, avant 13 h 30 le 17 novembre 2015, pour être ouvertes publiquement, devant au moins deux témoins, au même endroit, le même jour à 13 h 35

Garantie de soumission

À titre de garantie de soumission, le soumissionnaire devra accompagner sa soumission d'un chèque visé, d'une traite bancaire, d'un cautionnement de soumission ou d'une lettre de garantie bancaire d'un montant de cinq mille dollars (5 000\$), fait à l'ordre de la MRC des Laurentides, valide pour quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des soumissions.

Ce cautionnement ou cette lettre de garantie doit être émis par une compagnie d'assurance ou une institution financière habilitée à se porter caution en vertu des lois particulières qui la régissent, qui maintient au Québec des biens suffisants pour répondre de l'objet de l'obligation et qui a son domicile au Canada.

Cette garantie de soumission pourra être confisquée au seul et unique bénéfice du contractant et exécutée par ce dernier dans tous les cas où le soumissionnaire retenu refusera ou sera incapable, pour quelque motif que ce soit, d'accepter ou d'exécuter le contrat, et ce, sous réserve de tous autres recours légaux.

Admissibilité du soumissionnaire

Seuls sont admis à soumissionner le fournisseur qui a un établissement au Québec ou dans une province ou un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicable à la MRC des Laurentides et qui possède, lorsque requis, les licences, permis et qualifications nécessaires pour diriger et exécuter le contrat.

Acceptation

La MRC des Laurentides se réserve le privilège de n'accepter ni la soumission ayant obtenu le meilleur pointage ni aucune des soumissions reçues et n'est pas tenue de motiver sa décision. Elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie. La MRC des Laurentides ne sera aucunement responsable des frais ou pertes que pourraient subir les soumissionnaires.

Donné à Saint-Faustin-Lac-Carré, ce 28 octobre 2015



Isabelle Daoust
Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe

MRC laurentides qc.ca

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, Secrétaire trésorier de la Municipalité Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 28 octobre 2015 entre 8 heures et 21 heures

En foi de quoi, Je donne le présent certificat, ce 28 octobre 2015.


Sylvain Michaudville
Secrétaire-trésorier